

Le réseau urbain Distribus confié à la CAT

16 septembre 2010

mots-clefs : [Lamballe communauté](#), [transport](#), [Vie municipale](#)
par [stephandedesallier](#)

(extrait de Ouest-France le 9 septembre 2010)

Hier soir, le conseil de Lamballe Communauté a confié à l'unanimité l'exploitation de ce transport à la Compagnie armoricaine de transport (CAT) pour la période 2011-2016.

Autant dire que les élus ont fait ce choix « dans la douleur », selon les propres mots de Lofc Cauret, le président de Lamballe Communauté. Car il y avait deux prétendants à cette délégation de service public. Dont les cars Le Vacon, l'entreprise locale installée zone de la Tourelle et dirigée par Alain Hamon, qui exploite actuellement ce réseau. Mais c'était un peu le combat du pot de terre contre le pot de fer. Avec en face la puissante CAT, une filiale de Véolia Transport, basée à Saint-Brieuc et dirigée par Michel Lerat, qui exploite par ailleurs le réseau départemental Tibus. Moins cher

Pour être départagées dans le respect de la légalité, les deux entreprises ont dû préciser leurs réponses techniques et financières à ce marché. Et là, aux yeux des élus, il n'y a pas eu photo. Olivier Darmon, le consultant qui a supervisé cette étude, l'a détaillée point par point hier soir.

Premier critère de poids : les finances. La CAT s'est montrée la moins onéreuse : elle va offrir ses services pour 2,39 millions d'euros hors taxes sur 5 ans (180 000 € au-dessous de la seconde offre). Cette étude la juge aussi plus performante en matière de régularité de passages sur les 7 lignes, de qualité de correspondance (à l'intérieur du réseau, mais aussi avec les trains et les cars départementaux), de centrale de réservation et d'optimisation des trajets, etc. « La CAT nous fait mieux pour moins cher, avec une technicité supérieure, conclut Olivier Darmon, le kilomètre roulé coûtera un tiers moins cher au contribuable : 1,74 € contre 2,58 €. Mais la vraie économie consistera à faire les gens quitter leur voiture pour le car. »

Le personnel repris

Dès le 1^{er} janvier 2011, la CAT mettra en œuvre 5 véhicules neufs aux dernières normes anti-pollution, plus deux cars scolaires réutilisés sur deux autres lignes (au lieu de quatre véhicules actuellement). Les bus iront chercher les personnes âgées à domicile.

Pour moins cher, le nouveau système permettra à ces véhicules de couvrir 558 000 km par an au lieu de 464 000 actuellement. Ils transporteront 44 000 personnes en 2011 et 64 000 en 2016. Pour raisons financières, malgré la forte demande du public, le nombre de personnes transportées est tombé à 24 000 personnes en 2009 (contre 33 000 en 2008).

Le projet prévoit la reprise intégrale du personnel qui assure actuellement ce service. Il n'empêche, « il y avait une certaine fierté à mener cette aventure avec une entreprise

lamballaise, regrette Stéphane de Sallier Dupin (Lamballe), gare aussi au monopole de la CAT en Côtes-d'Armor ! » « C'est un peu kafkaïen : cette entreprise locale faisait bien son boulot et elle se heurte à une multinationale : ne la fragilise-t-on pas ? » s'est interrogé Daniel Cherdø (Morieux).

« Je suis de ceux qui sont le plus moralement ennuyés par cette histoire, coupe Loïc Cauret, mais moralement on ne pouvait pas faire autrement. »

Loïc CAILLEBOT.